



COMMUNE DE MILLAU
EXTRAIT DU PROCES - VERBAL DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL MUNICIPAL DU 19 février 2015

L'an deux mille quinze, le dix-neuf février à 18h30

Le Conseil Municipal de la Commune de MILLAU
étant assemblé en session ordinaire, au lieu habituel de ses séances,
après convocation légale, sous la présidence de M. Christophe SAINT-PIERRE.

Nombre de conseillers :

En exercice.....35
Présents.....30
Votants.....35

ETAIENT PRESENTS : Christophe SAINT PIERRE, Claude ASSIER, Sylvie AYOT, Daniel DIAZ, Karine ORCEL, Christelle SUDRES BALTRONS , Bernard NIEL , Bérénice LACAN, Alain NAYRAC, Laaziza HELLI, Anne GAUTRAND, Bernard SOULIE, Nicolas LEFEVERE, Dominique DUCROS, Richard FAYET, Maryse DAURES, Claude CONDOMINES, Barbara OZANEUX, Thierry SOLIER, Annie BLANCHET, Claude ALIBERT, Emmanuelle GAZEL , Michel DURAND, Albine DALLE, Nadine TUFFERY, Philippe RAMONDENC, Pascale BARAILLE, Denis BROUGNOUNESQUE, Isabelle CAMBEFORT, Nicolas CHIOTTI

Objet :

RAPPORTEUR :
Monsieur le Maire

Délibération numéro :
2015/001

**Énumération des décisions
du Maire**

ETAIENT EXCUSES : Hugues RICHARD pouvoir à Bernard SOULIE, Elodie PLATET pouvoir à Christophe SAINT PIERRE, Nathalie FORT pouvoir à Nicolas LEFEVERE, Patrice GINESTE pouvoir à Claude ASSIER, Frédéric FABRE pouvoir à Michel DURAND

ETAIENT ABSENTS :

Monsieur Nicolas LEFEVERE est désigné en qualité de secrétaire de séance.

Nota - Le Maire certifie que le compte rendu de cette délibération a été affiché à la porte de la Mairie le : mercredi 25 février 2015, que la convocation du conseil avait été établie le vendredi 13 février 2015

Madame Géraldine DESCARGUES, Directrice Générale des Services de la Mairie a été désignée comme secrétaire auxiliaire de séance.



DECISIONS DU MAIRE :

Les décisions du Maire sont consultables dans leur intégralité sur le site internet de la Ville dans la rubrique Délibérations.

Numéros	Services	OBJET :
	Education :	De signer : Des conventions cadres et ses avenants à suivre, au titre de l'aménagement des rythmes scolaires 2014/2015, dans les écoles publiques, avec les intervenants ci-dessous :
133	Education	Association SOM Judo, rue du Rec, 12100 Millau, Initiation et pratique du judo.
134	Education	Madame Marina SALES, 5 Boulevard Saint-Antoine, 12100 Millau, Initiation et pratique de la danse et du fitness.
135	Education	Madame Violette RODIER, 10 rue Saint-Jean, 12100 Millau, Initiation de la lecture de contes, et création de ballons.

136	Education	Monsieur Michel RODIER, 10 rue Saint-Jean, 12100 Millau, Initiation à la cartomagie.
137	Education	Association Radio Larzac, Saint-Michel le Grand, 12100 Millau, Initiation à la radio.
138	Education	Monsieur David LIBOUREL, 115 Avenue de Calès, 12100 Millau, Initiation au dessin.
139	Education	Association CSO Millau, 3 rue de la Fraternité, 12100 Millau, Initiation au cyclisme.
140	Education	CAP COOP, 40 route de Sévérac, 12850 Onet le Château, Enseignement de l'expression musicale et la création.
141	Education	Association SOM Taekwondo, 155 rue Antoine Lavoisier, 12100 Millau, Initiation au Taekwondo.
		<p>Ces activités périscolaires ne peuvent excéder la durée de l'année scolaire, à savoir du 2 Septembre 2014 au 3 Juillet 2015.</p> <p>Règlement des prestations pour chacun des partenaires : 26 €/heure TTC.</p> <p>Imputation Budgétaire (Dépense BP 2014) : Fonction 255, Nature 6228, TS 133.</p>
142	Culture (Bibliothèque)	<p>De signer :</p> <p>Avec Monsieur Vincent JAFFUEL, Camp Redon, 12520 Compeyre,</p> <p>Un contrat de prestation assistance technique :</p> <p>Pour le prêt de matériel de musique et de sonorisation, afin de garantir la viabilité et la qualité technique du spectacle Sapritch «T'as vu c'que t'écoutes ? », le 7 Novembre 2014, salle René Rieux.</p> <p>Montant de la prestation : 200 € TTC.</p> <p>Imputation Budgétaire (Dépense BP 2014) : Fonction 321, Nature 6228, TS 150. Fonction 322, Nature 6233, TS 149.</p>
143	Juridique	<p>De confier :</p> <p>A Maître Thomas SIRE, avocat, Cabinet Bouyssou et Associés, 160 Grand rue Saint-Michel, 31400 Toulouse,</p> <p>La défense des intérêts de la ville devant le Tribunal Administratif de Toulouse :</p> <p>Dans la requête en référé de la SAS AG Développement.</p> <p>Imputation Budgétaire (Dépense BP 2014) : Fonction 01, Nature 6227, TS 131.</p>

144	Culture (Maison du Peuple)	<p>De signer :</p> <p>Dans le cadre des animations de fin d'année, Un contrat de cession avec Betty Book Production, représentée par sa présidente, Madame Faustine ALIOT, 71 Allée de Brienne, 31000 Toulouse,</p> <p>Pour trois représentations du spectacle WAB, le 2 Décembre à 10 h et 14 h 30, 3 Décembre 2014 à 9 h 30.</p> <p>Montant de la prestation : 3 107,40 € TTC.</p> <p>auxquels s'ajouteront les frais annexes décrits dans le contrat pour un montant maximum de 80 € TTC.</p> <p>Imputation budgétaire (Dépense budget annexe de la Maison du Peuple 2014) : Nature 611, TS 149.</p>
145	Culture (Maison du Peuple)	<p>De signer :</p> <p>Dans le cadre des animations de fin d'année, Un contrat de cession avec Gomette Production, représentée par sa Gérante, Madame Virginie RICHE, 1 rue de la Trinquette, 17000 La Rochelle,</p> <p>Pour trois représentations du spectacle Vu de la Lune, les 25 Novembre 2014 à 10 h et 14 h 30, 26 Novembre 2014 à 9 h 30.</p> <p>Montant de la prestation : 4 747,50 € TTC.</p> <p>Imputation budgétaire : Dépense budget annexe de la Maison du Peuple 2014 : Nature 611, TS 149.</p> <p>Dépense BP 2014 Service Education : Fonction 422, Nature 611, TS 132.</p>
146	Culture	<p>De signer :</p> <p>Dans le cadre des animations des fêtes de fin d'année, Une convention de prêt d'un chapiteau :</p> <p>Entre la Ville de Millau, et le SOM Rugby, 12 rue du Rajol, 12100 Millau,</p> <p>Cette mise à disposition est consentie et acceptée à titre gratuit, du 18 Décembre au 29 Décembre 2014.</p>

147	Culture (Musée)	<p>De signer :</p> <p>Avec Monsieur Aurélien PIERRE, Assistant de Conservation, Directeur du Musée de Fenaille, 33 Avenue des Tanneurs, 12146 Le Monastère,</p> <p>Un contrat de prestation :</p> <p>Pour la présentation d'une conférence le 16 Décembre 2014 à 18 h 30, au musée de Millau,</p> <p>Sur le Thème :</p> <p>Maurice FENAILLE les secrets d'un mécène, amateur d'art, collectionneur, et acquéreur de l'hôtel particulier devenu Musée Fenaille.</p> <p>Montant de la prestation : 300 € TTC.</p> <p>Imputation budgétaire (Dépense BP 2014) : Fonction 324, Nature 611, TS 167.</p>
148	Achats Marchés/Publics	<p>D'attribuer :</p> <p>Suite à avis d'appel public à la concurrence en date du 10 Octobre 2014, et publication sur :</p> <div data-bbox="671 886 1222 1000" style="border: 1px solid black; padding: 2px;"> <p>Site internet de la Ville de Millau ; BOAMP ; Site https : www.marches-publics.fr</p> </div> <p>Le Marché : Travaux sur les économies d'énergie divers dans les bâtiments municipaux,</p> <p>Accordé à :</p> <div data-bbox="679 1136 1208 1249" style="border: 1px solid black; padding: 2px;"> <p>L'Entreprise SARL 2 AE 819 rue des Hauts du Vivier 12100 Millau</p> </div> <p>Montant du marché : 14 242,80 € TTC.</p> <p>Imputation budgétaire (Dépense BP 2014) : Fonction 0200, Nature 2313, TS 220.</p> <p>La durée des travaux est d'un mois et 15 jours.</p>

149	Foncier	<p>D'autoriser :</p> <p>Madame Tina LEGROS, 20 rue de la Capelle, 12100 Millau,</p> <p>A prendre en location la parcelle de terrain au lieudit plaine Coste, pour mise en pâture de deux chevaux.</p> <p>Cette mise à disposition est consentie et acceptée à titre gratuit, pour une durée d'un an à compter du 15 Octobre 2014.</p>
Education :		<p>De signer :</p> <p>Des conventions cadres et ses avenants à suivre, au titre du contrat éducatif local dans les écoles privées, année scolaire 2014/2015, avec les intervenants ci-dessous :</p>
151	Education	<p>Association ACT 12, Cie création éphémère, 9 rue de la Saunerie, 12100 Millau,</p> <p>Initiation au théâtre.</p>
152	Education	<p>Association Taekwondo Sonmudo, 127 Chemin de Gandalous, 12100 Millau,</p> <p>Initiation au Taekwondo.</p>
153	Education	<p>Madame Isabelle ALBAN, Avenue Lévéjac, 12490 Saint-Rome de Tarn,</p> <p>Initiation au Théâtre.</p>
154	Education	<p>Établissement Viens Jouer, Guy Capou, 663 Avenue de l'Aigoual, 12100 Millau,</p> <p>Pratique des jeux en bois et de plein air.</p>
155	Education	<p>Madame Marie-Bernard CHEMLA, 436 rue de l'Abbé Bessou, 12100 Millau,</p> <p>Initiation à la musique et au chant.</p>
156	Education	<p>Association CHAKANA, 626 rue de Louga, 12100 Millau,</p> <p>Découverte des arts du cirque.</p>
157	Education	<p>Association Arts Nature Passion, Les Marres, 12100 La Roque Sainte-Marguerite,</p> <p>Initiation et développement de pratiques artistiques incluant ou utilisant la nature comme élément de création (land'Art).</p>

158	Education	Christine FEIXAS, Serals, 12100 Saint-Georges de Luzençon, Initiation à la poterie.
159	Education	Association Maison des Jeunes et de la Culture, 10 Bld Sadi-Carnot, 12100 Millau, Enseignement éducation populaire.
160	Education	Monsieur André JOULIA, La Bouysse Basse, Massebiau, 12100 Millau, Initiation au dessin.
161	Education	Monsieur David LIBOUREL, 115 Avenue de Calès, 12100 Millau, Initiation au dessin.
162	Education	Association DROMOS, 1 rue Paul Claudel, 12100 Millau, Initiation des arts plastiques.
163	Education	Madame Marina SALES, 5 Bld Saint-Antoine, 12100 Millau, Pratique de la danse et du fitness.
		<p>Ces animations ne peuvent excéder la durée de l'année scolaire, à savoir du 2 Septembre 2014 au 3 Juillet 2015.</p> <p>Règlement des prestations pour chacun des partenaires : 26 €/heure TTC.</p> <p>Imputation Budgétaire (Dépense BP 2014) : Fonction 255, Nature 6228, TS 133.</p>
164	Culture (Musée)	<p>De signer :</p> <p>Avec l'Association METALAB, représentée par son Directeur, Monsieur Igor DESCHAMPS, 11 rue Pierre Termier, 42000 Saint-Etienne,</p> <p>Un contrat de prestation,</p> <p>Pour information des Elus, sur le fonctionnement et les implications d'une structure de création artistique, et de pratiques numériques en mode associatif, sur la place de Millau,</p> <p>Cette consultation unique se déroulera au Service Culture, le 12 Décembre 2014.</p> <p>Montant de la prestation : 300 € TTC.</p> <p>Imputation budgétaire (Dépense BP 2014) : Fonction 324, Nature 611, TS 149.</p>

165	Achats Marchés/Publics	<p>D'attribuer : Suite à avis d'appel public à la concurrence en date du 9 Octobre 2014, et publication sur :</p> <div style="border: 1px solid black; padding: 2px;"> <p>Site internet de la Ville de Millau BOAMP Site https : www.marches-publics.fr</p> </div> <p>Le Marché à bons de commandes : fourniture de graves et sables, Accordé à :</p> <div style="border: 1px solid black; padding: 2px;"> <p>L'Entreprise SEVIGNE Industries 12520 Aguessac Lot n° 1 : Graves et Blocs Lot n° 2 : Sables et Gravier</p> </div> <p>Et :</p> <div style="border: 1px solid black; padding: 2px;"> <p>Entreprise ROUVIER 12100 Millau Lot n° 3 : Matériaux durs</p> </div> <p style="text-align: right;">Montant du marché 192 000 € HT décomposé comme suit :</p> <table border="1" style="margin-left: auto; margin-right: auto;"> <tr> <td>Lot n° 1</td> <td style="text-align: right;">60 000 € HT</td> </tr> <tr> <td>Lot n° 2</td> <td style="text-align: right;">52 000 € HT</td> </tr> <tr> <td>Lot n° 3</td> <td style="text-align: right;">80 000 € HT</td> </tr> </table> <p style="text-align: right;">Imputation budgétaire (dépense BP 2014) : Fonction 822, Nature 60633, TS 250. La durée de ce marché est de 4 ans.</p>	Lot n° 1	60 000 € HT	Lot n° 2	52 000 € HT	Lot n° 3	80 000 € HT
Lot n° 1	60 000 € HT							
Lot n° 2	52 000 € HT							
Lot n° 3	80 000 € HT							
166	Achats Marchés/Publics	<p>D'attribuer : Suite à avis d'appel public à la concurrence en date du 9 Octobre 2014, et publication sur :</p> <div style="border: 1px solid black; padding: 2px;"> <p>Site internet de la Ville de Millau BOAMP Site https : www.marches-publics.fr</p> </div> <p>Le Marché à bons de commandes : fournitures pour le service éclairage public Accordé à :</p> <div style="border: 1px solid black; padding: 2px;"> <p>L'Entreprise MALRIEU Rue de la Saunerie 12100 Millau Lot n° 1 : Mâts, consoles, fixations et accessoires Lot n° 2 : Lanternes, connections et accessoires</p> </div> <p>Et :</p> <div style="border: 1px solid black; padding: 2px;"> <p>Entreprise REXEL Avenue de l'Europe 12100 Millau Lot n° 3 : Lampes éclairage public</p> </div> <p style="text-align: right;">Montant du marché : 200 000 € HT décomposé comme suit :</p> <table border="1" style="margin-left: auto; margin-right: auto;"> <tr> <td>Lot n° 1</td> <td style="text-align: right;">40 000 € HT</td> </tr> <tr> <td>Lot n° 2</td> <td style="text-align: right;">110 000 € HT</td> </tr> <tr> <td>Lot n° 3</td> <td style="text-align: right;">50 000 € HT</td> </tr> </table>	Lot n° 1	40 000 € HT	Lot n° 2	110 000 € HT	Lot n° 3	50 000 € HT
Lot n° 1	40 000 € HT							
Lot n° 2	110 000 € HT							
Lot n° 3	50 000 € HT							

		<p>Imputation budgétaire (dépense BP 2014) : Fonction 810, Nature 60628, TS 252. La durée de ce marché est d'un an renouvelable 1 fois.</p>
167	Achats Marchés Publics	<p>D'attribuer : Suite à avis d'appel public à la concurrence en date du 15 Novembre 2014, et publication sur :</p> <div style="border: 1px solid black; padding: 5px; width: fit-content;"> <p>Site internet de la Ville de Millau BOAMP Site https : www.marches-publics.fr</p> </div> <p>Le Marché à bons de commandes : fourniture de peinture routière, Accordé à :</p> <div style="border: 1px solid black; padding: 5px; width: fit-content;"> <p>Entreprise SAR 105 rue des Trois Fontanot 92022 NANTERRE</p> </div> <p>Montant du marché : 96 000 € TTC. Imputation budgétaire (Dépense BP 2014) : Fonction 821, Nature 60633, TS 165. La durée de ce marché est de 4 ans.</p>
168	Culture (Bibliothèque)	<p>De signer : Avec la compagnie Escargot Ma Non Troppo, représentée par sa Présidente, Madame Frédérique BRUYAS, 5 Impasse Janine, 95360 Montmagny, Un contrat de prestation, Pour la présentation d'un spectacle, Polar Rock, le 30 Janvier 2015, Salle René Rieux.</p> <p>Montant de la prestation : 1 360 € TTC. Imputation Budgétaire (Dépense BP 2015) : Fonction 321, Nature 6228, TS 150.</p>
169	Culture (Bibliothèque)	<p>De signer : Avec la compagnie du Théâtre Chamboulé, représentée par sa responsable de la diffusion, Madame Aline GUBERT, 4 rue de Normandie, 31700 Blagnac, Un contrat de prestation, Pour deux représentations du spectacle, Les rendez-vous marionnettiques avec Mario Ramos et Claude Boujon, le 11 Février 2015, salle René Rieux.</p> <p>Montant de la prestation : 1 348,30 € TTC. Imputation Budgétaire (Dépense BP 2015) : Fonction 321, Nature 6228, TS 150.</p>

170	Culture (Bibliothèque)	<p>De signer :</p> <p>Avec la compagnie du Théâtre de Mazade, représentée par sa Présidente, Madame Odile BANCILHON, 27 Bld de la Corniche, 07200 Aubenas,</p> <p>Un contrat de prestation,</p> <p>Pour deux représentations du spectacle, « de la petite taupe qui voulait savoir qui lui avait fait sur la tête... », le 21 Janvier 2015, salle René Rieux.</p> <p>Montant de la prestation : 2 401,08 € TTC.</p> <p>Imputation Budgétaire (Dépense BP 2015) : Fonction 321, Nature 6228, TS 150.</p>
171	Achats Marchés Publics	<p>D'attribuer :</p> <p>Suite à avis d'appel public à la concurrence en date du 17 Octobre 2014, et publication sur :</p> <div data-bbox="676 773 1230 848" style="border: 1px solid black; padding: 2px;"> <p>Site internet de la Ville de Millau Site https : www.marches-publics.fr</p> </div> <p>Le Marché maintenance des appareils frigorifiques pour la restauration municipale,</p> <p>Accordé à :</p> <div data-bbox="676 988 1214 1063" style="border: 1px solid black; padding: 2px;"> <p>Entreprise VGM 12740 LIOUJAS</p> </div> <p>Montant du marché : 8 700,00 € HT/an.</p> <p>Imputation budgétaire Dépense Budget annexe restauration municipale 2015 : Nature 61558, TS 128.</p> <p>La durée de ce marché est d'un an renouvelable 2 fois.</p>
172	Achats Marchés Publics	<p>D'attribuer :</p> <p>Suite à avis d'appel public à la concurrence en date du 28 Octobre 2014, et publication sur :</p> <div data-bbox="676 1549 1225 1657" style="border: 1px solid black; padding: 2px;"> <p>Site internet de la Ville de Millau BOAMP Site https : www.marches-publics.fr</p> </div> <p>Le Marché à bons de commandes : nettoyage des locaux sportifs,</p> <p>Accordé à :</p> <div data-bbox="676 1764 1222 1975" style="border: 1px solid black; padding: 2px;"> <p>Entreprise ABER Propreté Azur 48000 MENDE</p> <p>Lot n° 1 : Parc sportif de la Maladrerie Lot n° 2 : Gymnase du Puits de Calès Lot n° 3 : Centre aquatique Julian</p> </div> <p>Montant du marché : 172 500 € HT décomposé comme suit :</p>

		<table border="1"> <tr> <td>Lot n° 1</td> <td>90 000 € HT</td> </tr> <tr> <td>Lot n° 2</td> <td>80 000 € HT</td> </tr> <tr> <td>Lot n° 3</td> <td>2 500 € HT</td> </tr> </table> <p>Imputation budgétaire (Dépense BP 2015) : Fonction 40, Nature 6283, TS 124. La durée de ce marché est de quatre ans.</p>	Lot n° 1	90 000 € HT	Lot n° 2	80 000 € HT	Lot n° 3	2 500 € HT		
Lot n° 1	90 000 € HT									
Lot n° 2	80 000 € HT									
Lot n° 3	2 500 € HT									
173	Achats Marchés Publics	<p>D'attribuer : Suite à avis d'appel public à la concurrence en date du 10 Novembre 2014, et publication sur :</p> <table border="1"> <tr> <td>Site internet de la Ville de Millau BOAMP Site https : www.marches-publics.fr</td> </tr> </table> <p>Le Marché à bons de commandes : Fournitures administratives, Accordé à :</p> <table border="1"> <tr> <td>Lyreco France, 59770 MARLY Lot n° 1 : Fournitures de bureaux SAS CAUMES, 12100 MILLAU Lot n° 2 : Papier d'impression TG Informatique, 13011 MARSEILLE Lot n° 3 : Consommables informatique</td> </tr> </table> <p>Montant du marché : 147 000 € HT décomposé comme suit :</p> <table border="1"> <tr> <td>Lot n° 1</td> <td>48 000 € HT</td> </tr> <tr> <td>Lot n° 2</td> <td>39 000 € HT</td> </tr> <tr> <td>Lot n° 3</td> <td>60 000 € HT</td> </tr> </table> <p>Imputation budgétaire (Dépense BP 2015) : Fonction 126, Nature 0200, TS 60224. La durée de ce marché est d'un an renouvelable 2 fois.</p>	Site internet de la Ville de Millau BOAMP Site https : www.marches-publics.fr	Lyreco France, 59770 MARLY Lot n° 1 : Fournitures de bureaux SAS CAUMES, 12100 MILLAU Lot n° 2 : Papier d'impression TG Informatique, 13011 MARSEILLE Lot n° 3 : Consommables informatique	Lot n° 1	48 000 € HT	Lot n° 2	39 000 € HT	Lot n° 3	60 000 € HT
Site internet de la Ville de Millau BOAMP Site https : www.marches-publics.fr										
Lyreco France, 59770 MARLY Lot n° 1 : Fournitures de bureaux SAS CAUMES, 12100 MILLAU Lot n° 2 : Papier d'impression TG Informatique, 13011 MARSEILLE Lot n° 3 : Consommables informatique										
Lot n° 1	48 000 € HT									
Lot n° 2	39 000 € HT									
Lot n° 3	60 000 € HT									
174	Achats Marchés Publics	<p>D'attribuer : Suite à avis d'appel public à la concurrence en date du 20 Novembre 2014, et publication sur :</p> <table border="1"> <tr> <td>Site internet de la Ville de Millau Site https : www.marches-publics.fr</td> </tr> </table> <p>Le Marché location et installation de tribunes et gradins, Accordé à :</p> <table border="1"> <tr> <td>Entreprise SCE 30800 SAINT-GILLES</td> </tr> </table> <p>Montant du marché : 11 273,60 € HT. Imputation budgétaire (Dépense BP 2015) : Fonction 024, Nature 6135, TS 273. La durée de ce marché est d'un an renouvelable 3 fois.</p>	Site internet de la Ville de Millau Site https : www.marches-publics.fr	Entreprise SCE 30800 SAINT-GILLES						
Site internet de la Ville de Millau Site https : www.marches-publics.fr										
Entreprise SCE 30800 SAINT-GILLES										

CONTRATS VALANT DECISION 2014

Sj/021	Service des sports	ASSOCIATION GYM SYMPA Annexe 5 à la Convention de mise à disposition des infrastructures sportives Reconduction de la convention pour la saison 2014/2015
Sj/022	Service des sports	ASSOCIATION DANS' PASSION Annexe 5 à la Convention de mise à disposition des infrastructures sportives Reconduction de la convention pour la saison 2014/2015
Sj/023	Cabinet du Maire	COMPAGNIE EIFFAGE DU VIADUC DE MILLAU Convention de co-financement pour les 10 ans du Viaduc avec la communauté de communes Feux d'artifice du 14 décembre 2014 à 18h00 par la société PACA PYRO Montant de la prestation : 18 000€ TTC Montant de la participation communale : 4 000€ Budget 2014

CONTRATS VALANT DECISION 2015

SJ/01	Service des sports	ASSOCIATION SOM ATHLETISME Annexe 5 à la Convention de mise à disposition des infrastructures sportives Reconduction de la convention pour la saison 2014/2015
SJ/02	Service des sports	ASSOCIATION RETRAITE SPORTIVE SUD AVEYRON Annexe 5 à la Convention de mise à disposition des infrastructures sportives Reconduction de la convention pour la saison 2014/2015
SJ/03	Service des sports	ASSOCIATION SOM JUDO KARATE Annexe 5 à la Convention de mise à disposition des infrastructures sportives Reconduction de la convention pour la saison 2014/2015

Le Conseil Municipal prend acte.

Fait et délibéré, à MILLAU les jour, mois et an susdits.
Suivent les signatures au registre

Pour extrait conforme

Le Maire de Millau

Christophe SAINT-PIERRE



Accusé de réception

Reçu le **26 FEV. 2015**



COMMUNE DE MILLAU
EXTRAIT DU PROCES - VERBAL DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL MUNICIPAL DU 19 février 2015

L'an deux mille quinze, le dix-neuf février à 18h30

Le Conseil Municipal de la Commune de MILLAU
étant assemblé en session ordinaire, au lieu habituel de ses séances,
après convocation légale, sous la présidence de M. Christophe SAINT-PIERRE.

Nombre de conseillers :

En exercice.....35
Présents.....30
Votants.....35

ETAIENT PRESENTS : Christophe SAINT PIERRE, Claude ASSIER, Sylvie AYOT, Daniel DIAZ, Karine ORCEL, Christelle SUDRES BALTRONS , Bernard NIEL , Bérénice LACAN, Alain NAYRAC, Laaziza HELLI, Anne GAUTRAND, Bernard SOULIE, Nicolas LEFEVERE, Dominique DUCROS, Richard FAYET, Maryse DAURES, Claude CONDOMINES, Barbara OZANEUX, Thierry SOLIER, Annie BLANCHET, Claude ALIBERT, Emmanuelle GAZEL , Michel DURAND, Albine DALLE, Nadine TUFFERY, Philippe RAMONDENC, Pascale BARAILLE, Denis BROUGNOUNESQUE, Isabelle CAMBEFORT, Nicolas CHIOTTI

Objet :

RAPPORTEUR :
Monsieur le Maire

Délibération numéro :
2015/002

**Installation d'une
Conseillère Municipale suite
à une démission**

Nota - Le Maire certifie que le compte rendu de cette délibération a été affiché à la porte de la Mairie le : mercredi 25 février 2015, que la convocation du conseil avait été établie le vendredi 13 février 2015
Le Maire

ETAIENT EXCUSES : Hugues RICHARD pouvoir à Bernard SOULIE, Elodie PLATET pouvoir à Christophe SAINT PIERRE, Nathalie FORT pouvoir à Nicolas LEFEVERE, Patrice GINESTE pouvoir à Claude ASSIER, Frédéric FABRE pouvoir à Michel DURAND

ETAIENT ABSENTS :

Monsieur Nicolas LEFEVERE est désigné en qualité de secrétaire de séance.

Madame Géraldine DESCARGUES, Directrice Générale des Services de la Mairie a été désignée comme secrétaire auxiliaire de séance.



Vu le Code électoral notamment en son article L270,

Vu le Code général des collectivités territoriales notamment en ses article R2121-2 et R2121-4,

Vu le Code général des collectivités territoriales notamment en son article L. 2121-21 alinéa 2, qui dispose que le vote a lieu au scrutin secret sauf si le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, d'un vote au scrutin public,

Considérant que suite à la démission de Monsieur Karl SEKLAN acceptée par le Sous-Préfet en date du 5 février 2015 de ses fonctions d'adjoint au maire et de son mandat de conseiller municipal, il y a lieu de procéder à son remplacement au sein du Conseil Municipal et de procéder à l'installation de son successeur.

Considérant qu'en effet, Millau étant une commune de plus de 1 000 habitants, c'est en principe le candidat venant sur la liste immédiatement après le dernier élu qui est appelé à remplacer le conseiller municipal élu sur cette liste dont le siège devient vacant pour quelque cause que ce soit.

Considérant que Madame Anne GAUTRAND classée en 26ème position sur la liste constituée lors des dernières élections municipales de mars 2014 a par ailleurs accepté d'exercer son mandat électif suite à la démission de Monsieur SEKLAN.

Considérant qu'il convient de remplacer la place laissée vacante et de procéder à la désignation de Madame GAUTRAND au sein des Commissions Municipales Permanentes dont la place est laissée vacante.

Aussi, il est proposé au Conseil Municipal :

1. DE PROCEDER à l'installation de Madame Anne GAUTRAND en qualité de Conseillère Municipale ;
2. DE DESIGNER Madame Anne GAUTRAND au sein des commissions municipales permanentes suivantes :
 - Commission des finances ;
 - Commission éducation, réussite éducative, formation et insertion professionnelle ;
 - Commission environnement ;
 - Commission ressources humaines.
3. D'AUTORISER Monsieur le Maire ou son représentant à signer tous les documents afférents.

Adopté par : 29 voix pour

6 abstentions

(Claude ALIBERT, Emmanuelle GAZEL ,
Michel DURAND, Albine DALLE, Frédéric FABRE,
Nadine TUFFERY)

Fait et délibéré, à MILLAU les jour, mois et an susdits.
Suivent les signatures au registre

Pour extrait conforme

Le Maire de Millau

Christophe SAINT-PIERRE



Accusé de réception

Reçu le **26 FEV. 2015**



COMMUNE DE MILLAU
EXTRAIT DU PROCES - VERBAL DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL MUNICIPAL DU 19 février 2015

L'an deux mille quinze, le dix-neuf février à 18h30

Le Conseil Municipal de la Commune de MILLAU
étant assemblé en session ordinaire, au lieu habituel de ses séances,
après convocation légale, sous la présidence de M. Christophe SAINT-PIERRE.

Nombre de conseillers :

En exercice.....35
Présents.....30
Votants.....35

ETAIENT PRESENTS : Christophe SAINT PIERRE, Claude ASSIER, Sylvie AYOT, Daniel DIAZ, Karine ORCEL, Christelle SUDRES BALTRONS , Bernard NIEL , Bérénice LACAN, Alain NAYRAC, Laaziza HELLI, Anne GAUTRAND, Bernard SOULIE, Nicolas LEFEVERE, Dominique DUCROS, Richard FAYET, Maryse DAURES, Claude CONDOMINES, Barbara OZANEUX, Thierry SOLIER, Annie BLANCHET, Claude ALIBERT, Emmanuelle GAZEL , Michel DURAND, Albine DALLE, Nadine TUFFERY, Philippe RAMONDENC, Pascale BARAILLE, Denis BROUGNOUNESQUE, Isabelle CAMBEFORT, Nicolas CHIOTTI

Objet :

RAPPORTEUR :
Monsieur le Maire

Délibération numéro :
2015/003

**Désignation d'un nouvel
adjoint au sein du Conseil
Municipal**

ETAIENT EXCUSES : Hugues RICHARD pouvoir à Bernard SOULIE, Elodie PLATET pouvoir à Christophe SAINT PIERRE, Nathalie FORT pouvoir à Nicolas LEFEVERE, Patrice GINESTE pouvoir à Claude ASSIER, Frédéric FABRE pouvoir à Michel DURAND

ETAIENT ABSENTS :

Monsieur Nicolas LEFEVERE est désigné en qualité de secrétaire de séance.

Madame Géraldine DESCARGUES, Directrice Générale des Services de la Mairie a été désignée comme secrétaire auxiliaire de séance.

Nota - Le Maire certifie que le compte rendu de cette délibération a été affiché à la porte de la Mairie le : mercredi 25 février 2015, que la convocation du conseil avait été établie le vendredi 13 février 2015

Le Maire



Le Code général des collectivités territoriales pris notamment en ses articles L. 2122-7-2 et suivants qui dispose que le vote doit être à bulletin secret, au scrutin de liste, à la majorité absolue aux deux premiers tours sans panachage ni vote préférentiel,

Vu la délibération n°2014/035 en date du 5 avril 2014, le Conseil Municipal a fixé le nombre d'adjoint à dix.

Considérant que Monsieur Karl SEKRAN a démissionné par courrier adressé à Monsieur le Sous-Préfet en date du 26 janvier 2015 de son poste d'adjoint. Monsieur le Sous-Préfet a accepté la démission de Monsieur SEKRAN en date du 5 février 2015.

Considérant que Monsieur le Maire souhaite désigner un nouvel adjoint au sein du Conseil Municipal.

Il est proposé au Conseil Municipal :

1. De conserver à dix, le nombre des Adjoints ;
2. De procéder à l'élection, d'un nouvel adjoint

Après appel à candidature les listes des candidats sont les suivantes :

- Daniel DIAZ

Après dépouillement les résultats sont les suivants :

Nombre de bulletins : 35

Bulletins blancs ou nuls: 7

Suffrages exprimés : 28

Majorité absolue : 18

A obtenu : Daniel DIAZ 28 voix

Est proclamé élu en qualité de 3ème Adjoint au Maire dans l'ordre du tableau : Daniel DIAZ

L'intéressée a déclaré accepter d'exercer ces fonctions.

Fait et délibéré, à MILLAU les jour, mois et an susdits.
Suivent les signatures au registre

Pour extrait conforme

Le Maire de Millau

Christophe SAINT-PIERRE



Accusé de réception

Reçu le **26 FEV. 2015**



COMMUNE DE MILLAU
EXTRAIT DU PROCES - VERBAL DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL MUNICIPAL DU 19 février 2015

L'an deux mille quinze, le dix-neuf février à 18h30

Le Conseil Municipal de la Commune de MILLAU
étant assemblé en session ordinaire, au lieu habituel de ses séances,
après convocation légale, sous la présidence de M. Christophe SAINT-PIERRE.

Nombre de conseillers :

En exercice.....35
Présents.....30
Votants.....35

Objet :

RAPPORTEUR :
Monsieur le Maire

Délibération numéro :
2015/004

Désignation des
représentants à la
Commission d'Ouverture
des Plis pour les
délégations de services
publics

Nota - Le Maire certifie que le compte rendu
de cette délibération a été affiché à la porte
de la Mairie le : mercredi 25 février 2015,
que la convocation du conseil avait été
établie le vendredi 13 février 2015



Le Code général des collectivités territoriales pris notamment en son article D.1411-3, les membres titulaires et suppléants de la commission chargée d'ouvrir les plis, sont élus au scrutin de liste suivant le système de la représentation proportionnelle avec application de la règle du plus fort reste sans panachage ni vote préférentiel.

Considérant le courrier de Monsieur le Sous-Préfet de l'arrondissement de Millau en date du 5 février 2015, acceptant la démission du Conseil Municipal de Monsieur Karl SEKRAN, membre élu de la commission d'ouverture des plis pour les délégations de services publics. Il convient donc de remplacer ce dernier parmi les 10 membres de ladite commission élus au sein du Conseil Municipal.

ETAIENT PRESENTS : Christophe SAINT PIERRE, Claude ASSIER, Sylvie AYOT, Daniel DIAZ, Karine ORCEL, Christelle SUDRES BALTRONS, Bernard NIEL, Bérénice LACAN, Alain NAYRAC, Laaziza HELLI, Anne GAUTRAND, Bernard SOULIE, Nicolas LEFEVERE, Dominique DUCROS, Richard FAYET, Maryse DAURES, Claude CONDOMINES, Barbara OZANEUX, Thierry SOLIER, Annie BLANCHET, Claude ALIBERT, Emmanuelle GAZEL, Michel DURAND, Albine DALLE, Nadine TUFFERY, Philippe RAMONDENC, Pascale BARAILLE, Denis BROUGNOUNESQUE, Isabelle CAMBEFORT, Nicolas CHIOTTI

ETAIENT EXCUSES : Hugues RICHARD pouvoir à Bernard SOULIE, Elodie PLATET pouvoir à Christophe SAINT PIERRE, Nathalie FORT pouvoir à Nicolas LEFEVERE, Patrice GINESTE pouvoir à Claude ASSIER, Frédéric FABRE pouvoir à Michel DURAND

ETAIENT ABSENTS :

Monsieur Nicolas LEFEVERE est désigné en qualité de secrétaire de séance.

Madame Géraldine DESCARGUES, Directrice Générale des Services de la Mairie a été désignée comme secrétaire auxiliaire de séance.

Compte tenu des éléments ci-dessus visés, il est demandé au Conseil Municipal :

1. **DE PROCEDER** à l'élection, à scrutin secret, des représentants de la Ville à la commission d'ouverture des plis pour les délégations de services publics, avec voix délibératives, soit cinq titulaires et cinq suppléants,
2. **D'APPROUVER** la composition ci-dessous :

Vice Président : Richard FAYET

Représentants titulaires :

- Daniel DIAZ
- Claude CONDOMINES
- Patrice GINESTE
- Bernard SOULIE
- Frédéric FABRE

Représentants suppléants :

- Alain NAYRAC
- Bérénice LACAN
- Christelle BALTRONS
- Claude ASSIER
- Claude ALIBERT

3. **D'AUTORISER** Monsieur le Maire ou son représentant à accomplir toutes les démarches en découlant.

Nombre de votants : 35

Vote pour les titulaires Messieurs DIAZ, CONDOMINES, GINESTE et SOULIE : 35 voix

Vote pour le titulaire Monsieur FABRE : 32 voix

Vote pour la liste intégrale des suppléants : 35 voix

La composition ci-dessus est élue à la majorité absolue.

Fait et délibéré, à MILLAU les jour, mois et an susdits.
Suivent les signatures au registre

Pour extrait conforme

Le Maire de Millau

Christophe SAINT-PIERRE



Accusé de réception

Reçu le **26 FEV. 2015**